



URGENCES

Au moment où ces lignes sont écrites, se multiplient les alertes sur la situation à Gaza. Ainsi, Jean-François Corty, vice-président de Médecins du monde vient de déclarer : « *On passe peu à peu d'une prison à ciel ouvert à un charnier à ciel ouvert.* »

Rappelant les paroles prononcées par Léon Jouhaux en son temps « *l'Union des travailleurs fera la paix du monde* », la confédération Force Ouvrière « *appelle à nouveau à l'arrêt des bombardements, au cessez le feu immédiat et à l'application du droit humanitaire international* ».

L'urgence est en effet à empêcher que des dizaines de milliers de civils ne meurent, sans soins, ne soient opérés sans anesthésie, privés d'eau et de nourriture.

L'urgence est à l'arrêt des bombardements, à la levée du blocus, au cessez le feu.

La lutte contre la guerre, pour la paix, contre la colonisation, pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est partie intégrante du combat du mouvement syndical.

L'Union Départementale FO du Val-de-Marne, avec l'URIF FO est partie prenante des manifestations pour que cessent immédiatement les massacres.

Elle est aussi partie prenante du combat pour la défense des droits des salariés qui sont menacés par l'annonce du départ d'Air France de la plateforme d'Orly ou encore par le projet de transfert de 45 compétences de l'Etat à la région Ile-de-France. Avec les salariés, les syndicats FO de notre Union Départementale exigent en urgence l'abandon immédiat de ces projets.

Luc Bénizeau

Secrétaire Général (2 novembre 2023)

FO94
la force syndicale
en Val-de-Marne

UNION DEPARTEMENTALE
Force Ouvrière du VAL DE MARNE
11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex
tél 01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80
www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

**Communiqué de la Commission exécutive
de l'Union Départementale FO94**

NON au retrait d'Air France de l'aéroport d'Orly

Mercredi 18 octobre, la direction d'Air France rendait publique sa décision d'arrêter d'opérer des liaisons depuis l'aéroport d'Orly et de les transférer vers Roissy CDG à partir de 2026.

Une partie des lignes concernées (Orly Nice, Marseille, Toulouse) serait assurée par la compagnie « low cost » du groupe, Transavia.

Les liaisons ORLY/CORSE opérées dans le cadre d'une délégation de service public (DSP/aménagement du territoire) attendent, quant à elles, une réponse fin novembre 2023 par l'OTC (Office Transports Corse).

Les premières victimes de ce projet seraient les salariés d'Air France : les 550 personnels agents d'escale et environ 200 agents de maintenance en ligne, sur piste, qui seraient transférés à Roissy CDG, à l'autre bout de l'Ile-de-France. A défaut d'accepter ce transfert, ces salariés seraient licenciés.

Au-delà des salariés d'Air France, c'est l'ensemble des salariés qui exercent sur la plateforme d'Orly comme dans les escales desservies qui serait touché y compris toute la chaîne de sous-traitance.

C'est pourquoi, la **Commission Exécutive de l'Union Départementale FO du Val-de-Marne** condamne ce projet et apporte tout son soutien au Syndicat Général FORCE OUVRIERE d'Air France, ainsi qu'au Syndicat des personnels FO d'Aéroport de Paris et aux différents syndicats FO de la plateforme d'Orly.

Non aux transferts à Roissy !

Maintien de tous les emplois sur place !

Non au retrait d'Air France de l'aéroport d'Orly !

Maintien d'un aéroport international à Orly !

Créteil le 19 octobre 2023 -adopté à l'unanimité

POSITION DU BUREAU DE L'URIF FO SUR ORLY

FO
Ile-de-France

Le bureau de l'URIF FO, réuni le 20 octobre 2023, a pris connaissance d'une grave attaque contre l'implantation très ancienne d'Air France à Orly qui entraînera à terme des conséquences sur le développement économique de la zone d'Orly et plus largement du sud de l'Ile-de-France.

Cela entraînera également des conséquences pour les salariés dans leur vie et leurs conditions de travail et sur la diminution des emplois.

Le bureau de l'URIF FO fait sienne la déclaration de la commission exécutive de l'UD FO du Val-de-Marne.

Paris le 20 octobre 2023